



MAISON DE VENTES

SVV Jean-Emmanuel PRUNIER

**28, rue Pierre Mendès-France
27400 LOUVIERS**

**CHARTES, MANUSCRITS
ENLUMINURES, SCEAUX**

Louviers,
dimanche 16 octobre 2011, 14 heures



ROCH DE COLIGNY



ROCH DE COLIGNY

Cabinet d'expertise « HONORÉ D'URFÉ »

Courrier et réception, à deux pas de Drouot : 10, rue Chauchat - 75009 Paris

Cabinet d'étude dans le Vieux Paris : 62, rue Vaneau - 75007 Paris

téléphone (du lundi au vendredi, de 10 h à 18 h) : +33 (0)6 13 50 39 96

rdecoligny@orange.fr - <http://expert.over-blog.com>

L'expertise, l'étude & la description des manuscrits, ainsi que la rédaction des notices, ont été menées à bien par M. Roch de Coligny, assisté de M. Pierre-Antoine Martenet.

La vente aux enchères aura lieu à l'Hôtel de ventes de Louviers (Eure), 28 rue Pierre Mendès France, le dimanche 16 octobre 2011, à 14 heures, sous la direction de Maître Jean-Emmanuel Prunier, commissaire-priseur de ventes volontaires.

Les manuscrits seront visibles sur rendez-vous (06 08 17 28 49) chez l'Expert, 10 rue Chauchat, à Paris, du 10 au 13 octobre 2011.

Sur le site de la maison de ventes et sur celui de l'expert, il y aura de nombreuses photographies & des vidéos variées.

<http://expert.over-blog.com>

Le catalogue sera lisible sur les sites suivants :

www.prunierauction.com - www.bibliorare.com - www.interenchères.com

Les personnes désirant laisser un ordre d'achat ou une demande pour enchérir par téléphone, sont priées d'envoyer un email : info@prunierauction.com

Les personnes connues de l'Expert peuvent s'adresser directement à lui.

Les conditions générales de vente figurent au catalogue général de la vente du 16 octobre 2011.

En particulier, les frais dus par l'acheteur en sus de son enchère seront de 23,92 %.

Nota bene : la numérotation des manuscrits correspond à l'ordre général des nombreux lots qui figurent dans le catalogue de la vente, disponible sur internet. Cette vente comprend de nombreux objets du « Moyen-Âge », et nos dix-sept manuscrits sont insérés dans cet ensemble.

PRÉSENTATION

En seize ou dix-sept lots, la section « Manuscrits » de cette vente nous offre la rare occasion d'un survol de différents types de documents médiévaux et post-médiévaux relatifs à de nombreuses régions de France.

Commençons par les chartes des rois Louis VII (1140) et Philippe Auguste (1200), portant chacune le monogramme royal. Ce genre de document figure dans le *top ten* des chartes royales encore disponibles à l'achat.

Ensuite, nous avons quelques chartriers. Le principal est celui de l'abbaye du Trésor Notre Dame, en Normandie : voici un ensemble de seize chartes, la plupart scellées par des gens de petite condition, donnant maints détails sur la vie locale durant deux décennies (1250-1270).

Le chartrier du manse de Villesèche, à Montbolo (dans le Vallespir), s'étend sur quatre siècles (1435-1735). Il existe bien peu de simples manses dont les archives ont pu être conservées.

Le chartrier de Bonneville (1434-1633) réunit plus d'une centaine d'actes formant toute l'histoire de cette seigneurie de Sologne. Nous devons sa sauvegarde et sa mise en valeur au curé du lieu, l'abbé Gauthier. Enfin, une charte isolée, concernant Rougnac en Angoumois (1269), présente toujours les trois sceaux pendents qui devaient attester à tout jamais de sa validité juridique.

La matrice du sceau équestre de Guillaume, sire de Saligny, est une magnifique représentation chevaleresque, où l'on voit, sur le bouclier et sur le caparaçon, les armes de cette illustre race qui seigneuriait aux confins du Bourbonnais & du Charolais et qui se fondit & se perpétua dans une race tout aussi illustre jadis souveraine du Revermont.

Deux terriers nous donnent dénombrement précis des terres & des personnes qui les tiennent : celui de la seigneurie de Mathas en Auvergne (1485), et celui de Massy & Longjumeau, confectionné *in extremis* dans les années 1777-1780.

La sainte Religion est présente avec un grand Missel des XIV^e ou XV^e siècle, écrit sur parchemin; ainsi qu'avec un livre d'heures bourguignon du XV^e siècle qui, malheureusement amputé de toutes ses enluminures, présente néanmoins une intéressante reliure. Trois enluminures des années 1500-1530 attestent de la noble dévotion de nos ayeux à la Vierge Marie, mère du Sauveur.

Nous terminerons par un extraordinaire inventaire après-décès (1525), en trois gros volumes : celui de Pierre le Gendre, trésorier de France. Y sont décrits tous les meubles (peintures, objets d'art, livres, pièces d'orfèvrerie, tapisseries, archives etc.) des demeures & châteaux possédés par l'un des grands hommes de la Renaissance. D'une extrême rareté, ce document a déjà été étudié par le CNRS, et le sera encore longtemps en raison des innombrables renseignements qu'il fournira à l'historien, au conservateur de musée, à l'historien de l'art, à l'économiste, à l'antiquaire et au collectionneur.

Inutile de dire que la plupart de ces documents sont de la plus grande rareté en mains privées. La vente de Louviers sera une occasion unique d'acquérir ces témoins historiques que des mains attentives ont su préserver des furieuses destructions d'archives ordonnées par l'État français (tant monarchique que républicain) lors de l'effroyable *Mémoricide* qui ravagea la France durant la dernière décennie du XVIII^e siècle.

Roch de Coligny

Au nom de la Sainte et Individue Trinité.

Moi, Louis, par la grâce de Dieu roi de France (*rex Francorum*) et duc d'Aquitaine, faisons savoir que pour le remède de l'âme de notre père & de nos prédécesseurs, donnons aux Frères servant Dieu à Preuilly (*Prulliacum*) tout ce que nous avons *in Istia et in Torelio*, à savoir la terre déserte, et exceptée la terre culte. En outre, nous leur donnons le cens que nous avons audit *Torelio*, à savoir quatorze deniers. Fait publiquement à Moret, l'an du Verbe Incarné 1140, de notre règne le cinquième. Présents en notre palais, Raoul le Sénéchal (*dapifer*), comte des Vermandois, Guillaume le Bouteiller, Matthieu le Chambrier, Matthieu le Connétable.

Une pièce de parchemin (13 x 21 cm), écrite en latin à l'encre brune, sur seize lignes, munie du grand monogramme royal.

Au dos, mentions de diverses époques indiquant qu'il s'agissait, au XII^{ème} siècle, de la onzième charte du chartrier de Preuilly, et au XVIII^{ème}, de la toute première.

L'abbaye de Preuilly, cinquième fille de Cîteaux, fut fondée en 1118 dans le diocèse de Meaux. Elle fut en partie détruite du fait de sa vente comme « bien national » en 1791. Elle ne dut sa survie, au cours du XIX^{ème} siècle, qu'à la farouche volonté de la famille Husson. Les archives de l'abbaye furent en partie détruites en exécution des différents décrets de l'État révolutionnaire. Notre charte est donc une heureuse rescapée...

Petite déchirure marginale entraînant la perte de quelques lettres au début des cinq dernières lignes.

Personnages cités & identifiables :

- Louis VII, roi de France, dit « le Jeune » ou « le Pieux » († 1180).
- Raoul I^{er} de Vermandois, dit « le Vaillant » ou « le Borgne » († 1152) comte de Vermandois, d'Amiens & de Valois.
- Guillaume I^{er} Le Bouteiller de Senlis, dit « le Loup » († 1147), Grand Bouteiller de France.
- Matthieu I^{er} de Beaumont († 1155), Grand Chambrier de France.
- Matthieu I^{er} de Montmorency († 1160), Connétable de France.

Cette charte est connue par une copie du XVIII^{ème} siècle, aux Archives nationales (K 192, n° 127). Elle a été publiée, d'après cette copie, par Luchaire, dans les Actes de Louis VII (n° 53).

EXTRAORDINAIRE CHARTE ROYALE MONOGRAMMÉE

UNIQUE EN MAINS PRIVÉES

III. I. nomine sancte & mediudis trinitatis amicij.
Ego Ludovicus de grā rex franci. & dux aquitan. Hocū
faciū tā plementib⁹ q̄ fūcū quaten⁹ p remedio animarū
p̄teris nři & p̄dcello⁹ nři. fr̄ib⁹ ap̄d p̄vulacū dō ser-
uientib⁹. quicqđ habebam⁹ iustia & in coelio. desiratā uul-
tā. excepta cibā tā. donam⁹. eis h̄ndū p̄petuo cōcedi
m. p̄tēa eis donaum⁹. censū quē in p̄dicto coelio habe-
bam⁹. sc̄. xiiiij. dñ. **U**bi ne ualeat obliuioē deleri.
s̄p̄to cōsideram⁹. s̄ ne possit apostoli⁹ infirmari. Si
allūnū ac toruere oꝝ nomini⁹ m̄i. Rāacterē sub-
fumam⁹. Actū p̄p̄blice ap̄ om̄ecū anno incar-nati
verbi d̄i. c. xxvij. Regi⁹ nři anno. v. M̄tanti⁹
palatio nřo quore nomina subc̄culata s̄t̄ & signa
adulsi dipseri. uromādoꝝ cōm̄s. **S**unt. b.
v. **S**orathēi chāmari⁹. **S**. orathēi cōst̄abam⁹.
lario nullo.

P OTS

I3 CHARTE DE PHILIPPE AUGUSTE

COMPIÈGNE & SOISSONS, 1200

Au nom de la Sainte Individue Trinité, Amen.

Philippe, par la grâce de Dieu roi de France (*rex Francorum*), rend notoire l'arbitrage rendu par Guerric de Ruissel & Simon le Bègue, au sujet d'une querelle mue entre Jean de Torote, châtelain, et l'abbé de Saint Médard de Soissons, relative à une portion du bois de Lesgue. Avec l'assentiment de Odote, femme dudit Jean.

L'abbaye Saint Médard aura toute la portion du bois dite *Elloï* et toute la portion dite *le Foillex*, et toute les côtes qui sont de la voie *del Grez*, jusqu'à la voie de *Chaisnoit*, jusqu'au sommet du mont.

Fait à Compiègne (*Compendium*), l'an du Verbe Incarné 1200 et de notre règne le vingt & unième. Présents en notre palais, n'ayant plus de Sénéchal (*dapifero nullo*), Guy le Bouteillier, Matthieu le Chambrier et Dreux le Connétable.

Une feuille de parchemin (20 x 28 cm), écrite en latin, à l'encre brune, sur 21 lignes, munie du grand monogramme royal (la chancellerie étant vacante), autrefois munie de son sceau appendu sur lacs dans un double repli.

Parmi les lieux cités, on note le bois de Choisy (Choisy-au-Bac), le bois de *Nomakes* (Montmacq), *Chasteillon* (Châtillons), le bois de *Lesgue* (Laigue), la maison de *Retondes* (Rethondes), le bois *Elloï*, le *Foillex*, le *Grez*, *Chaisnoit*.

Personnages cités & identifiables :

- Philippe II, roi de France, dit « Auguste » († 1223).
- Guy IV Le Bouteiller de Senlis († 1204), grand Bouteiller de France.
- Dreux IV de Mello († 1218), Connétable de France.
- Jean II de Thourotte († 1237) châtelain de Noyon, vice-Régent & Bouteiller de Champagne.
- Odette de Dampierre († 1212), épouse de Jean II de Thourotte.
- Simon I^{er} Baez, dit le Bègue († 1208), seigneur de Ribécourt.

Cet acte est connu par un vidimus de 1548, et par le Cartulaire de Saint Médard (f 31 v°). Il figure au *Catalogue des actes de Philippe Auguste*, par Léopold Delisle (Paris, Auguste Durand, 1856).

MAJESTUEUSE CHARTE ROYALE MONOGRAMMÉE

UNIQUE EN MAINS PRIVÉES



Proprietary

CHARTE DE ROUGNAC

ANGOÛMOIS, 1269

Itier Vigier (*Vigerii*), paroissien de Rougnac (*Runhaco*), vend à Pierre Arnaud (*Arnaldi*) fils d'Hélie *Arnaldi*, sergent (*serviens*), deux pièces de terre situées dans la clôture de Rougnac, pour le prix de dix livres angoûmoises. En témoignage & fermeté de cette vente, Pierre *Arnaldi* fait établir cette charte, scellée par Robert abbé de Grand-Bosc (*Grandobosco*), ordre de Cîteaux, par le chapitre de Saint Théodore de La Rochebeaucourt (*Sancti Theodori de Rupeoviscurti*), et par Pierre, prieur. Janvier (?) 1269.

Charte sur parchemin (20 cm sur 18), en langue latine, munie de trois sceaux de cire brune appendus à des cordons de lin.

Léger manque à l'avant-dernière ligne; sur la partie inférieure gauche, texte oblitéré sur une vingtaine de mots, en raison d'une réaction chimique due au long contact de deux sceaux (ce texte est néanmoins lisible aux ultra-violets). Léger manque à la partie supérieure droite du troisième sceau; petit défaut d'impression au sceau central.

Très belle charte, munie de trois sceaux : un sceau équestre rond, accosté de deux autres en amande. Les chartes du XIII^e siècle où append un seul sceau, sont déjà rares; c'est dire si celles qui sont munies de trois sceaux (et en bon état) sont rarissimes.

Ces trois sceaux réunissent des personnages qui symbolisent bien le XIII^e siècle :

- un guerrier à cheval, protégé de son écu et brandissant un glaive nu (sceau central) ;
- un abbé, tenant crosse et évangéliaire (sceau senestre) ;
- un prieur célébrant la Sainte Messe (sceau dextre).

Il ne manque plus, pour parfaire la fresque, que les laboureurs; mais se sont-ils pas eux aussi présents dans cette charte, car n'est-ce pas eux qui devront travailler les terres qui font l'objet de la présente donation ?

L'abbaye de Grosbosc (ou Grosbois), dans le diocèse d'Angoulême, fut fondée au X^e siècle par un seigneur de la Rochefoucauld, pour les moines augustins; elle passa à l'ordre de Cîteaux en 1166. Elle se trouve actuellement sur la commune de Charras (Charente). Rougnac est un village à 20 km au sud-est d'Angoulême. Le prieuré clunisien de la Rochebeaucourt fut fondé au XI^e siècle, aux confins de l'Angoûmois & du Périgord.

Les personnes citées dans cet acte ne sont pas inconnues de l'histoire :

- Hélie Arnaud (*Arnaldi*) apparaît (entre autres) comme « Hélie *Arnaldi*, sergent de Reynac » dans un acte de 1238 par lequel il rend hommage, avec son frère Ithier, à Ithier de Villebois seigneur de la Rochebeaucourt (voir AN, J 890 n° 34).
- Ithier Vigier est la souche d'une famille qui donna plusieurs branches nobles jusqu'à notre époque.

Les deux pièces de terre qui font l'objet de la présente donation, sont situées très précisément :

- l'une jouxte le gué (*vadum*) de *Laboraria*; elle est close, d'un côté par la voie commune (*via communis*) qui conduit vers le bourg de Rougnac, de l'autre côté par le ruisseau (*rivus*) d'*Esperanda*, d'une troisième côté par la terre de Guillaume *Prévost* (*Prepositi*) ;
- la seconde pièce de terre jouxte la chaussée publique (*strata publica*) qui conduit du bourg de Rougnac vers *Pontillum de Miranda*; elle est close par la terre et le pré de Gui Ademars, ainsi que par la terre de Guillaume *M{er}cerii*.

TRÈS BELLE CHARTE SCELLÉE



CHARTIER

I6

DU THRÉSOR NOTRE DAME

NORMANDIE, 1250-1270

Chartrier de l'abbaye du Thrésor Notre Dame, pour ses possessions du Val Corbon.

1250 - 1270.

Ensemble de seize chartes, dont plusieurs scellées.

Jehanne fille de feu Hugues Pilart, vend aux moniales du Trésor Notre Dame, deux pièces de terre arable qui lui sont advenues par mariage, pour trente-quatre sols et huit deniers parisis. Fait l'an du Seigneur 1250, au mois de janvier.

Pièce de parchemin (18 x 15 cm), écrite en langue latine sur 14 lignes réglées; munie d'un sceau sur double queue de parchemin, dans un sachet de chanvre.

JOLI SCEAU EN AMANDE. BELLE ÉCRITURE.

Matthieu fils d'Ober, et Ameline sa femme, vendent aux moniales du Trésor Notre Dame leur maison de Val Corbon avec tout le pourpris dans lequel elle est sise, ainsi que trois pièces de terre arable, pour quatre livres et six sols parisis. Il faut savoir que Louis, fils de défunte Agnès du Bus, rend aux moniales un boisseau d'avoine et trois deniers de cens d'une certaine pièce de terre arable. Fait l'an du Seigneur 1250, au mois de décembre.

Pièce de parchemin (18 x 22 cm), écrite en langue latine sur 22 lignes réglées; munie de deux sceaux sur double queue de parchemin, chacun dans un sachet de chanvre.

Sceau en amende d'Ameline Lamoulée; sceau rond de Matthieu, fils d'Ober.

TRÈS JOLIS SCEAUX. BELLE ÉCRITURE.

Joce de Bionval, du consentement d'Aveline sa femme, vend aux moniales du Trésor Notre Dame deux pièces de terre contenant six acres, trente-sept perches et un demi *minus*, sises en la paroisse de Val Corbon, pour 41 livres et cinq sols parisis. Fait l'an du Seigneur 1252, au mois de mars.

Pièce de parchemin (23 x 13 cm), écrite en langue latine sur 12 lignes réglées; munie d'un sceau (fragmentaire) sur double queue de parchemin, dans un sachet de chanvre.

Paul de *Castello* et Adeline de *Valle* sa femme, vendent aux religieuses du Trésor tout ce qu'ils ont dans une certaine mesure qu'ils tiennent desdites religieuses, sise au Val Corbon, entre la mesure de Guillaume Le Sénéchal et celle d'Aceline mère de ladite Adeline, pour treize sols parisis. Fait l'an du Seigneur 1255, au mois de décembre.

Pièce de parchemin (13 x 13 cm), écrite en langue latine sur 20 lignes réglées; munie de deux sceaux sur double queue de parchemin; reste d'un sachet de chanvre.

Très beaux sceaux ronds : celui de Paul du Chastel (légende et château), et celui d'Adeline du Val (légende et fleur-de-lys).

RARISSIMES SCEAUX DU MARI & DE LA FEMME, PARFAITEMENT CONSERVÉS.

Aceline, veuve d'Osbert Aleuil (*ad oculum*), vend aux moniales du Trésor Notre Dame tout ce qu'elle a dans une certaine mesure au Val Corbon, pour vingt-six sols parisis, dont elle se tient bien payée. Fait l'an du Seigneur 1257, au mois de janvier.

Pièce de parchemin (13 x 10 cm), écrite en langue latine sur 14 lignes réglées; munie d'un petit restant de sceau sur double queue de parchemin, dans un sachet de chanvre.

Si erant omnes plentes et fuit quod ego paulus de castello et regno Ne
bula de ville yvor eidem pauli de omnium assensu meo vendidimus et concessimus
et omnino dimisimus et gratiis monialibz de thesauro omni illud quod habebat
in et hinc potum in eisdem masura quam a predictis monialibz tenebant. Ita
in villa corbon. in masuram omni libelli le seneschal ex una pro et multis
Aceline matris deo Adeline ex altera. pro credidimus soli parvi ego inde plenaria
licet recipimus et de quibus nos habemus pro pagatis. Tenendum et in perpetuum possi
dendum predictis monialibz gerere et pacifice. et absque villa nisi vel hodie in tempore
redemptionis. promissum etiam et iuratum super sanctitatem domini euangelii spon
tanei non coacti quod in dea masura yatoe heditatis. doris. maritatis.
sue filiorum alia yntere per nos vel per alios yactis deinceps reclamabimus. In
quo ego dicitur paulus et hedes mei renom deam venditorem et concessione
predictis monialibz ut omnes garantire et defendere. Et si aliquis vel dignus
enim venditor et concessiom obviavit. et deo moniales alii sapna sine dep
dita per defecit garantie ytre incurerint: ego dicitur paulus assignarium
replegit predictis monialibz omne heditatum meum de novo castello super
etiam yactis suis ad sua sapna sine predicta valore ad valorem restau
randu. Et ut hoc fuit et stabile permaneat in postum ego dicitur
paulus et dea Adeline yvor mea plente cartam sigillou in toto omnium me
soborauimus. Et anno dñe. 9. c. 10. gnto mlo. Decembre. ~



A close-up, high-angle view of an open medieval manuscript. The pages are filled with dense, handwritten text in a Gothic script. Several large, ornate metal seals are attached to the right page, partially obscuring the text. The paper is aged and yellowed, with some foxing and staining. The binding is visible at the top and bottom edges.



Joce de Bionval, avec le consentement de sa femme Agnès, vend aux religieuses du Trésor Notre Dame tout ce qu'il a dans un fief qu'il tient desdites moniales, et sis à Le Val Corbon; duquel fief Herbert dit Bodier lui doit annuellement un chapon à Noël et vingt œufs à Pâques, et une corvée en mars. Fait l'an du Seigneur 1258, au mois de mai.

Pièce de parchemin (16 x 21 cm), écrite en langue latine sur 32 lignes non réglées; munie d'un sceau (fragmentaire) sur double queue de parchemin.

Laurent dit Le Rate, et Odeline sa femme, donnent aux moniales du Trésor Notre Dame la tierce partie d'une mesure qu'ils ont à Val Corbon, laquelle mesure fut à feu Osbert dit *Al Oiel*. Nous vendons aussi les deux autres parties; pour vingt sols parisis que nous avons reçus. Fait l'an du Seigneur 1259, au mois de mai.

Pièce de parchemin (18 x 13 cm), écrite en langue latine sur 15 lignes non réglées; munie d'un des deux sceaux originels, sur double queue de parchemin, dans un sachet de chanvre.

Manque le second sceau.

TRÈS JOLI SCEAU.

Richard Le Peletier de Val Corbon (*Richard de Valle Corbon pelliparius*), du consentement de sa sœur Pétronille, femme de Gautier *Anglici de Bosco*, vend aux moniales du Trésor Notre Dame six pièces de terre arable qu'il a eu par échange avec sadite sœur Pétronille; pour quatre livres et dix sols parisis qu'il a reçus desdites moniales. Fait l'an du Seigneur 1259, au mois de juillet.

Pièce de parchemin (18 x 20 cm), écrite en langue latine sur 25 lignes non réglées; munie d'un sceau (très fragmentaire) sur double queue de parchemin, dans un sachet de chanvre.

Au dos, d'une écriture de l'époque : « Richart le Peletier de Vaucarbon ».

Deux chartes attachées.

• Roger Le Normant (*Normannus*) de Val Corbon, et Ysabelle sa femme, vendent aux moniales du Trésor Notre Dame, sept pièces de terre arable sises au terroir de Val Corbon, pour huit livres et quinze sols parisis. Fait l'an du Seigneur 1259, au mois de février.

Pièce de parchemin (21 x 13 cm), écrite en langue latine sur 18 lignes réglées; munie de deux sceaux (le second fragmentaire) sur double queue de parchemin, chacun dans un sachet de chanvre.

RARE CHARTE SCELLÉE DU MARI & DE LA FEMME. Le sceau de Roger indique son nom en français : « Le Normant ».

• Ysabelle femme de Roger Le Normant, reconnaît avoir vendu au couvent du Trésor Notre Dame, pour huit livres et quinze sols parisis, sept pièces de terre arables sises au terroir de Val Corbon. Fait l'an du Seigneur 1259, au mois de mars.

Pièce de parchemin (22 x 22 cm), écrite en langue latine sur 23 lignes non réglées; munie d'un sceau (fragmentaire) sur double queue de parchemin, dans un sachet de chanvre.

Sceau de la cour de Rouen, en cire brune.

Deux chartes attachées. 1263, 1265.

• Roger dit *Grice* donne aux religieuses du Trésor Notre Dame la tierce partie de tout son héritage tant au champ qu'à la ville (*tam ad campum quam ad villam*). Fait l'an du Seigneur 1253, la vigile de la Purification de la bienheureuse Vierge Marie, au mois de février.

Pièce de parchemin (21 x 12 cm), écrite en langue latine sur 12 lignes non réglées; munie d'un sceau sur double queue de parchemin, dans un sachet de chanvre.

• Roger dit *Grice* avait donné, l'année passée, aux moniales du Trésor Notre Dame, la tierce partie de tout son héritage. Maintenant, il vend auxdites religieuses les autres parties, pour cinquante livres parisis. Fait l'an du Seigneur 1265, le samedi après la Pâque du Seigneur, au mois d'avril.

Pièce de parchemin (21 x 17 cm), écrite en langue latine sur 17 lignes non réglées; munie d'un sceau sur double queue de parchemin, dans un sachet de chanvre.

Ameline de *Clenchealosse* vend aux religieuses du Trésor Notre Dame une pièce de terre arable, et deux sols parisis et dix deniers que *Richendis* dite *La Torte* lui rend annuellement sur sa mesure site au Val Corbon; et un sétier de blé. Fait l'an du Seigneur 1266, au mois d'août.

Pièce de parchemin (18 x 22 cm), écrite en langue latine sur 21 lignes non réglées; autrefois munie d'un sceau.

Trois actes attachés. 1269, 1270.

• Robert dit *de Bosco Galteri*, chevalier, et Eustacha sa femme, donnent aux religieuses du Trésor Notre Dame, 24 sous et 3 deniers parisis de rente annuelle; desquels les *Beaux Chauciez* leur rendent annuellement 15 deniers parisis et une galline et vingt œufs, sur leur mesure de *Cantus Rane*. Fait l'an du Seigneur 1269, au mois de novembre. Pièce de parchemin (23 x 16 cm), écrite en langue latine sur 20 lignes non réglées; autrefois munie de deux sceaux.

• Hugues dit *de Vilarus*, chevalier, et Milesendis sa femme, concèdent aux religieuses du Trésor Notre Dame de posséder, nonobstant la condition de main morte, trois acres de terre arable sises à Coupigny dans notre fief ou domaine; lesquels trois acres leur ont été donnés par Robert *de Bosco Galteri* et dame Eustache sa femme. Fait l'an du Seigneur 1269, au mois de novembre.

Pièce de parchemin (19 x 9 cm), écrite en langue latine sur 9 lignes non réglées; autrefois munie de deux sceaux sur double queue de parchemin.

• Robert dit *de Bosco Galteri*, chevalier, et Eustacha sa femme, donnent aux religieuses du Trésor Notre Dame, trois acres de terre arable sis à Coupigny. Ils sont tenus de libérer ces acres de la main morte. Fait l'an du Seigneur 1270, au mois de mai.

Pièce de parchemin (24 x 11 cm), écrite en langue latine sur 12 lignes non réglées; autrefois munie de deux sceaux.

L'abbaye du Trésor Notre Dame fut fondée en 1228 par Raoul de Bus, sur l'actuelle commune de Bus Saint Rémy (actuellement département de l'Eure).

RARE CHARTIER DU XIII^E SIÈCLE

NOMBREUSES CHARTES SCELLÉES



MISSSEL ROMAIN

XIV^E-XV^E S.Missel romain. France, circa XIV^{ème} siècle.

232 ff de parchemin réunis par bi-feuilllets de 4. Dimensions : 27 x 19 cm. Justification : 175 x 120 mm.

Reliure en veau brun sur ais (de hêtre ?), estampée à froid, décor géométrique à encadrements multiples et fleurs de lys frappées à froid, trace de fermoires de laitons, tranchefile bleue et blanche (celle du haut manque), dos à cinq nerfs de cuir (reliure du début du XIV^{ème} siècle).



Texte écrit à l'encre brune et rouge sur deux colonnes, sur trente lignes, avec lettrines bleues filigranées rouge et lettrines rouges filigranées bleu. À plusieurs feuillets, notation musicale sur portée de quatre lignes. Quelques figures : • f 79 v° • f 100 (un archer tirant sur le coq qui chanta lorsque saint Pierre eut renié le Seigneur) • f 172 v°. Quelques notes marginales. Trois ff curieusement tachés. Manquent les ff 1-47; 114 - 115; 118-119; 136; 144; 148; 174; 218; 229; 240-241; 265; 277-278; 281 bis (blanc); 295; 298 et probablement un cahier de 8 à la fin. f 106 : marge de pied découpée, f 273 : marge de grand fond découpée. Reliure avec quelques bons manques.



3 I SCEAUX XIV^E-XV^E S.

Deux sceaux fragmentaires en cire :

Fragment d'un sceau équestre à contre-sceau armorié. XIV^e siècle.

Empreinte (fragmentaire) de cire beige (hauteur : 46 mm; largeur : 43 mm), sur deux faces, appendue sur une queue de parchemin.

Sur la contre-face de l'empreinte, figure un écu portant trois léopards, le premier chargé d'un lambel : il s'agit probablement des armes de Normandie brisée, telles qu'elles furent portées par :

- Thomas de Brotherton, comte de Norfolk, (1300 † 1338) fils d'Édouard Ier, roi d'Angleterre et de Marguerite de France.
- Édouard de Caernarvon (1284 † 1327), prince de Galles et futur roi d'Angleterre (Édouard II)

Ces armoiries furent probablement porté par son fils Édouard, prince de Galles et roi d'Angleterre, futur roi Édouard III.

Fragment du sceau de Juliers & Berg. XV^e siècle.

Empreinte (fragmentaire) de cire brune (diamètre : 48 mm), sur une face avec contresceau muet, appendu sur double lac de parchemin.

Elle présente une porte fortifiée, à l'architecture gothique, herse relevée, timbrée d'un écu écartelé en croix (dont on ne lit que les écus 3 & 4 : un lion); fragment de légende circulaire. Il s'agit des armes des duchés réunis de Juliers & Berg.



32

SCEAU

DE GUILLAUME SIRE DE SALIGNY

XIV^E-XV^E S.

Matrice du sceau de Guillaume, sire de Saligny, chevalier. XIV^E-XV^E siècles.

Une matrice de bronze, ronde (diamètre : 51 mm), plate, tenon trilobé sur nervure diamétrale; bronze.

Légende : S' GVILL' SIRE • DE • SALLEGNI • CHR'

Le sire de Saligny monte un cheval caparaçonné à ses armes ; il brandit son épée nue, se protège d'un écu à ses armes (trois tours) ; le heaume couvrant son chef porte une roue de plumets et des lambrequins flottants.

Guillaume sire de Saligny (actuellement département de l'Allier). Sa race portait de gueules à trois tours crénelées d'argent.

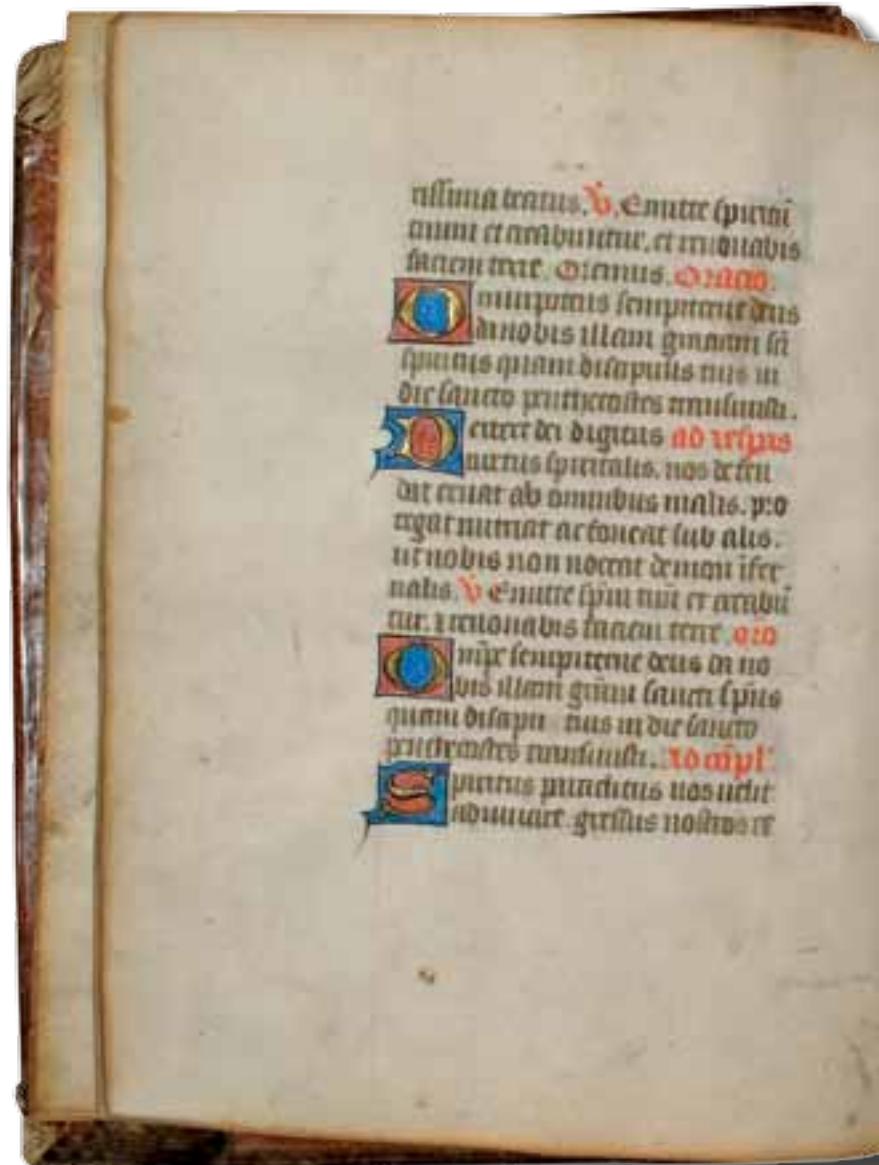
MAGNIFIQUE SCEAU ÉQUESTRE

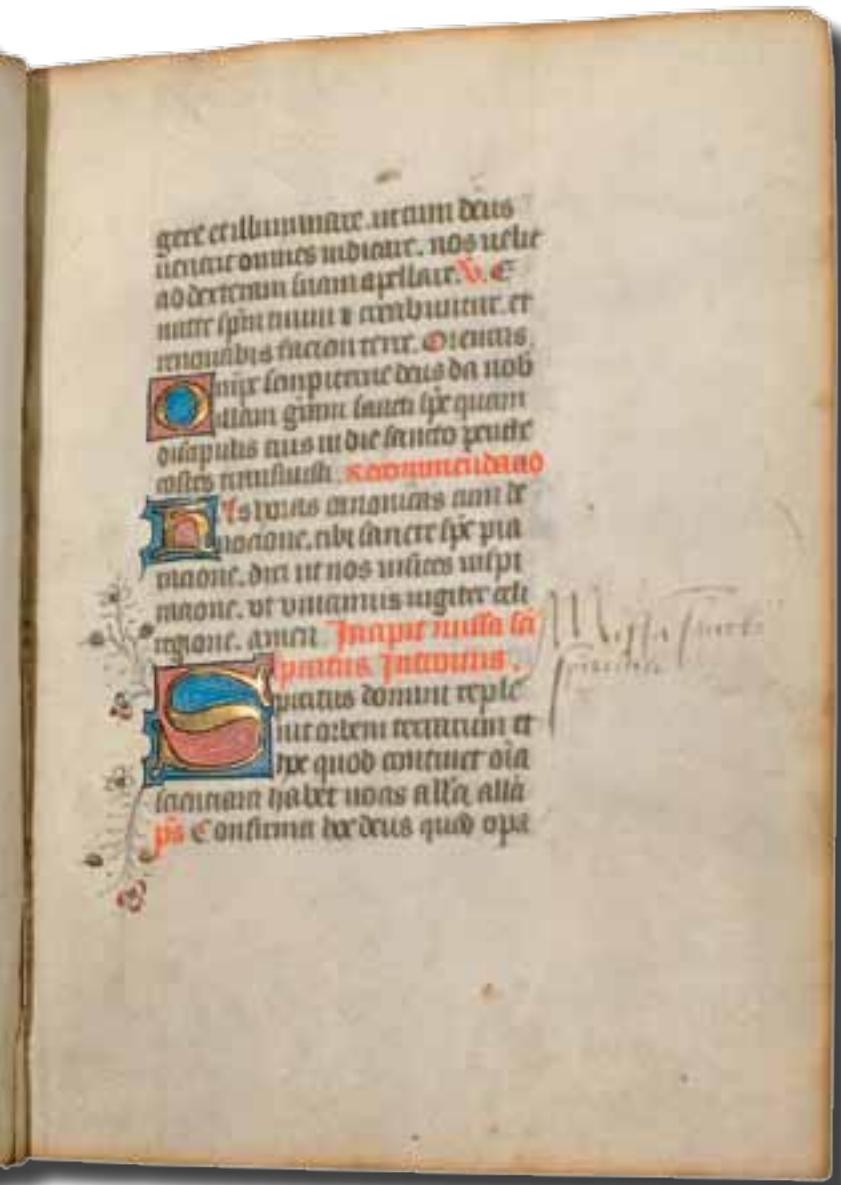
33 CHARTRIER
DU MANSE
DE
VILLESÈCHE
(MONTBOLO)
VALLESPIR, 1345-1735

Ensemble de 17 chartes sur parchemin (1345, 1346, 1368, 1398, 1467, 1482, 1484, 1528, 1574, 1600, 1605, 1607, 1611, 1628, 1735), constituant le chartrier du manse de Villesèche en la paroisse de Montbolo (Saint André de *Montebrudono* ou *Montebeulono*).

Les actes de 1611 et de 1628, de grande taille, sont écrits dans une langue romane assez éloignée du catalan, et sans guère de rapport avec l'indécible mixture moderne nommée « occitan ».

Montbolo, commune située sur le versant sud du massif des Aspres, dans le Vallespir (« Pyrénées Orientales »).





LIVRE D'HEURES BOURGOGNE, XV^E S.

Livres d'heures & Missel. Bourgogne, XV^{ème} siècle.

85 ff de parchemin (19,2 x 15 cm).

Reliure en veau brun glacé, estampé à froid, décor à encadrements multiples, profil de guerrier casqué au centre des plats, dos à cinq nerfs (reliure du début du XVI^{ème} siècle).

Texte écrit à l'encre brune & rouge sur une colonne avec lettrines bleues filigranées rouge et lettrines rouges filigranées bleu, ainsi que lettrines d'or entourées de rouge et de bleu.

Justification : 110 x 72 mm.

Manquent de nombreux feuillets. Reliure fragmentaire, manque le dos et le quart inférieur gauche du premier plat.

La provenance bourguignonne se remarque surtout par les mentions postérieures, tant au calendrier (saint Lazare martyr, saint Andoche martyr, révélation de saint Lazare), que dans les notes marginales :

- Bénigne Major de Darcey, 1747 • Jean Major de Darcey • Etiene Fardeau • Claude Finot, fils de Humbert Finot de Roilly, paroisse de Semur en Auxois, 1657.

TROIS ENLUMINURES MARIALES

XV^E-XVI^E S.

98

Les prophéties sur la Sainte Vierge. Atelier ganto-brugeois, vers 1500.

Enluminure sur parchemin, 12 x 9,3 cm.

Marges sur fond d'or enrichies de fraises, papillons, insectes, fleurs en pot.

Texte écrit en latin, à l'encre noire et rouge, sur deux colonnes.

Justification : 65 x 28 mm.

Lettrine bleue sur fond d'or.

99

La descente du Saint-Esprit sur la Vierge & les Apôtres. Fin XV^E-début XVI^E s.

Enluminure sur parchemin. 9,5 x 6,5 cm.

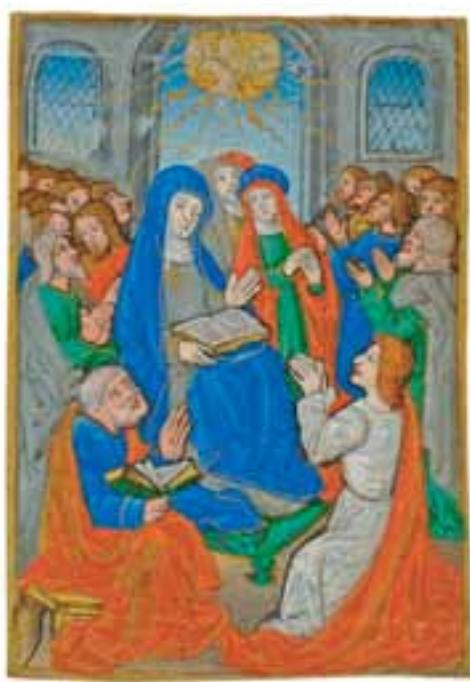
Gravure mises en couleurs, provenant probablement du matériel de Simon Vostre ou de Vérard.

Elle appartient à une série publiée à partir de 1496. La gravure peut être attribuée au Maître des Très Petites Heures d'Anne de Bretagne. L'enlumineur qui a peint la gravure est parisien.

100

L'Annonciation. Pays-Bas, vers 1500-1550.

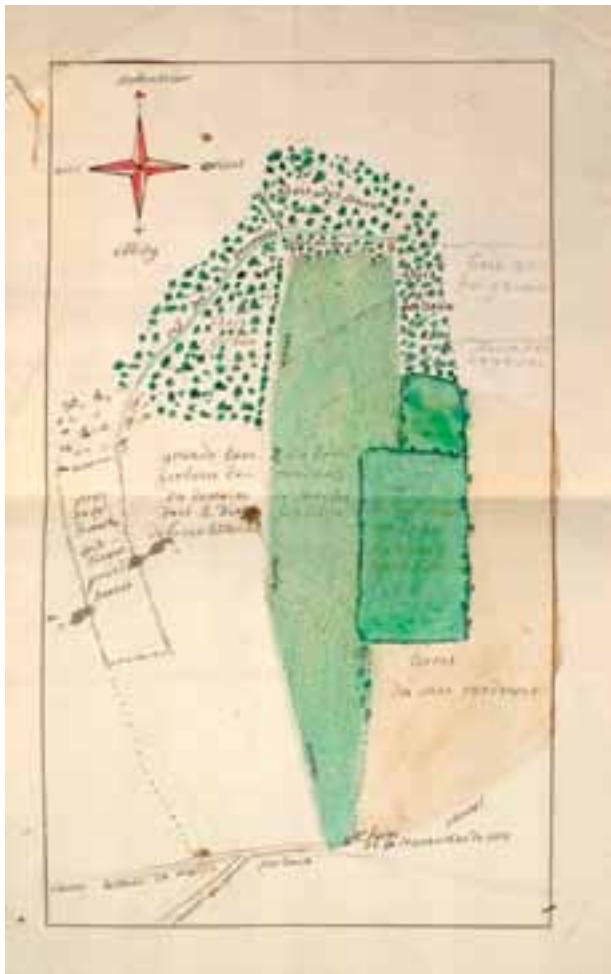
Enluminure ovale sur parchemin. 11,5 x 9,5 cm.





TERRIER DE MATHAS

AUVERGNE, 1485



Terrier des cens rentes revenues droiz et devoirs dehuz et appartenans a noble homme Jehan de Lamer escuier seigneur de Mactal et de Champs en partie, fait par moy Jehan Chevenon notaire jure du seel royal a Montferrand en Auvergne. 1485.

Un registre in-4°, 89 feuillets manuscrits (manquent quelques feuillets blancs), reliés sous parchemin de réemploi.

Le registre a été complété en plusieurs endroits à d'autres époques.

Belle calligraphie, marges immenses.

joint : deux plans aquarellés (XVIII^{ème} siècle).

joint : *Copie collationnée du receu affirmé de défunt Ms Charles Gaulard vivant fermier de la terre et seigneurie de Matha... 1697-1721.* Un registre de 33 feuillets manuscrits.

joint : lots de papiers et parchemins, relatifs à Mathas, XVII^e-XVIII^e siècles.

Mathas est un château quasiment ruiné, dans la commune de Marcillat (Puy de Dôme), non loin du Bourbonnais.

¶ Nutrunt post & tunc rursum tunc
quae collecta in cultura p[ro]p[ter] effigie mundi
eius & mundo dico iudiciorum & de la
dictate deitatis nunc iuste libet & felix
h[ab]ent deinceps orbis & mundi & tunc
deinceps rursum & tunc mundi & feliciorum con-
tra deinceps p[ro]p[ter] effigie mundi iuste
& feliciorum.

Plus vnt vaste vnt vnt vnt de
sterre ou eau ou sable assise vnde leu. Et
meilleur deue leau pustre est leu d'auite
D'auite est leau pustre leau d'auite ou leau de
meilleur deue leau. Leau est leau pustre
de leau ou leau pustre pustre de leau ou leau
est leau pustre leau ou leau pustre de leau ou leau

CHARTRIER DE BONNEVILLE, VILLENY & SAINT CYR SEMBLECY SOLOGNE, 1434-1633

Chartrier de la terre de Bonneville, Villeny, Saint Cyr Semblecy & terres adjacentes : L'Aunoy (Aunay), Bonnette, Étang de la Planche-Métivier, L'Aune Rousseau, Le Galhaut, La Ruye, La Glacière, les Cerceaux, Clos d'Abau, les Quatre Vents, Bonnette, Pré du Bois, Pré La Fontaine, Courtil de la Bénauldière, Bois-Verrier, les Buissonneaux, le Pâris Taureau, la Bretonnière, le Corbillon, Millardant, les Houches, Essolas, le Bois Moisau, la maison des Moines, le Ponceau des Moines, la Hénauldière, la Caborne, les Charmes, la Croix, le Héreau des Plessis, Pré-Bellier, la Boullaye, Blanchart, Bois des Landes, Bois des Marchès, Courtils des Premiers, Bois-Clerc, les Binoches, la Pointillièr, les Pénagiers, Ansonville près Ouarville, Bois Michou &c. XV^e-XVII^e siècles.

- XV^e siècle : 19 actes sur parchemin.
- XVI^e siècle : 79 actes sur parchemin, trois actes sur papier.
- XVIII^e siècle : 5 actes sur parchemin.
- XVII^e-XIX^e siècles : liasses diverses (papier & parchemin), dont : • description des bâtiments et terres de la Motte Bonneville (1641) • description du lieu de la Motte Bonneville (1695) • inventaire des titres de Bonneville et Launoy (1434-1615), correspondant au présent chartrier • plusieurs actes concernant la famille Hurault de Cheverny (seigneurs puis propriétaires de Bonneville).
- joint : acte de 1570 sur parchemin, relatif à la paroisse de Rôny (lieu dit La Cochonièr).

soit plus d'une centaine de parchemins.

Chaque acte est longuement analysé sur la chemise de papier XVIII^e qui le conserve; en outre, beaucoup d'actes sont accompagnés d'une transcription manuscrite ou dactylographiée réalisée par l'Abbé Gauthier, curé de Villeny dans la seconde moitié du XX^e siècle.

Bonneville est une ancienne commune, qui fut fondue en 1805 dans celle de Villeny (Loir & Cher).

INVENTAIRE

DE PIERRE LE GENDRE

PARIS & VEXIN, 1525

Inventaire après décès de Pierre Le Gendre, trésorier de France & conseiller du Roi, dressé à la requête de sa veuve. 18 février 1525 - 9 mai 1525.

Trois forts volumes in-folio, pleine peau retournée de couleur jaune (reliure de l'époque).

1^{er} volume : 986 ff • 2nd volume : 957 ff • 3^{eme} volume : 997 ff. Soit un total de 2940 ff.

Texte écrit en français, en caractères grossoyants, à l'encre brune, sur 12-16 lignes.

Filigrane du papier : cœur percé d'une flèche.

Nota bene : cet inventaire, dressé en deux exemplaires à la demande de la veuve et des autres héritiers de Pierre Le Gendre, leur fut remis par les notaires sitôt sa conclusion. L'un des exemplaires (le nôtre) fut conservé dans le château d'Alincourt depuis 1525 jusqu'à notre siècle, l'autre fut brûlé sur la place publique de Magny en Vexin lors du gigantesque *Mémoricide* ordonné par l'État français (1790). Juridiquement parlant, notre inventaire est l'un des deux exemplaires privés : c'est pourquoi il est écrit en écriture grossoyante (les notaires étant rémunérés à la ligne & à la feuille ...), et non pas dans l'écriture minutaire. Signé des seuls notaires, démunis de la signature des témoins et des priseurs, achevé sans formules juridiques, cet inventaire ne saurait équivaloir à une minute ou à l'éventuel exemplaire destiné à être conservé par le notaire. La minute de ce document, si minute il y a eu, a disparu, ce qui fait que notre exemplaire est le seul qui ait survécu, grâce à sa conservation en mains privées.

Cet inventaire a été dressé par trois notaires parisiens : Martin le Maupin, Pierre le Roy, Pierre des Hostelz, notaires du roi au Châtelet de Paris. Les scellés ont été apposés par Pierre Lormier, commissaire et examinateur ordinaire du roi.

On trouve des priseurs spécialisés, pour :

- « les biens, meubles et ustencilles d'hostel » : Loys Dide et Nicolas Toaille
- les vins : Guillaume Veillart et Jehan Kennoyray (« Courtiers jurez de biens »)
- « les bagues, joyaux et vaisselle d'argent » : Jehan de Crevecœur l'aisné et Guillaume Duchefdelaville.
- les chevaux : Jehan David et Richard de la Borde.
- les tapisseries : Nicolas Chambet, maître tapissier à Paris.

Les inventoryalistes procédèrent dans les différentes maisons du défunt :

- l'hôtel de la rue des Bourdonnais à Paris (f 1 recto à f 209 verso & f 450 recto à f 491 verso)
- le château d'Alincourt (f 210 recto à f 333 recto & f 340 recto à 352 recto)
- l'hôtel seigneurial d'Hardivilliers (f 333 recto à f 340 recto)
- la maison seigneuriale de Magny en Vexin (f 352 verso à f 355 recto)
- l'hôtel seigneurial de Garennes (f 355 verso à f 423 verso)
- l'hôtel seigneurial de Villiers-Adam (f 423 verso à f 437 recto)
- l'hôtel de la porte Saint-Honoré à Paris (f 437 recto à f 450 recto)

Puis, l'on trouve l'inventaire des archives familiales (f 491 recto à 986 verso) et des redevances féodales.

Pierre Le Gendre nâquit vers 1465 dans une famille de riches bourgeois originaire de Normandie et nouvellement implantée dans le Vexin, et qui, en une ou deux générations, se mit au service du roi de France et forma l'aristocratie des siècles suivants.

Son père Jean Le Gendre, bien placé dans la hiérarchie du commerce en tant que marchand de drap et de vin, devint dans les années 1470, conseiller & trésorier des guerres du Roi. Les finances du royaume devenant plus complexes, le roi eut besoin d'hommes experts, qui avaient su prouver leur maîtrise des budgets par l'accroissement de leur fortune personnelle. Propriétaire de la seigneurie de Villeroy depuis 1485, bourgeois de la Ville de Paris, anobli en 1496 par Charles VIII, Jean Le Gendre fut un des hommes les plus influents de la capitale.

Son fils Pierre hérita de toutes ses charges dans l'administration royale : notaire & secrétaire du Roi, conseiller du Roi, trésorier des guerres, maître des comptes de la chambre de Paris, trésorier de France, prévôt des marchands de Paris. N'ayant point engendré d'enfants, il légua sa seigneurie de Villeroy et toute sa fortune à son petit-neveu Nicolas de Neufville, à condition de prendre le nom & les armes Le Gendre. Pierre Le Gendre est donc à l'origine de l'ascendance sociale de la future maison ducale de Neufville de Villeroy, qui a donné à l'Église plusieurs archevêques de Lyon (primats des Gaules), et à la France des maréchaux, des chevaliers des Ordres du Roi (Ordre du Saint-Esprit & Ordre de Saint-Michel), des membres du Conseil privé, &c.

Cet inventaire complet nous permet de connaître la valeur et surtout composition précise des collections de Pierre Le Gendre. On y trouve par exemple :

- 25 peintures, dont : « Un tableau de boys doré ouquel est painct l'ymaige Mad. Dame, garny, d'une petite custod de taffetas vert, prisé 20 livres parisis ».
- 3 sculptures, dont : « L'ymaige d'un petit Dieu taillé en pierre garny d'un chappiteau à tabernacle doré à deux ymaiges painctz sur les guichetz, prisé 6 livres 8 sols parisis »
- 217 tapisseries, dont : « Ung autre tappis de Turquie contenant troys aulnes ung quart de long et une aulne ung tiers de large semé de fleurs à deux escussons aux armes dudit defunct, prisé 10 livres parisis »
&
« Ung autre tappis de Turquie à petites roues de troys aulnes et demye de long et une aulne et demye de large, prisé 12 livres parisis ».
- 240 pièces d'orfèvrerie (dont 85 furent prisées plus de 50 livres : un véritable trésor !). Parmi les pièces les plus précieuses, « six tasses d'argent à hault pied, au collet doré, aux armes dudit defunct, avec un couvercle servant ausdites six tasses aussi d'argent véré, pesans ensemble trente-cinq marcs et demy, le tout du double poinçon prisé le marc 10 livres 8 solz parisis, vallent ensemble audict prys la somme de 369 livres 4 sols parisis »
&
« Six grans tasses à escailles aux armes dudit defunct et vefve avec ung couvercle ausd. armes, le tout d'argent vermeil doré, au double poinçon, pesans ensemble trente sept marcs cinq onces, prisé le marc 11 livres 12 solz parisis, vallent ensemble audict prys la somme de 436 livres 9 sols parisis. »
- 34 livres, dont : « Unes heures en pappier à couvercles d'argent verez et à jour par le meilleur, prisez 12 livres parisiis ». Ainsi que des livres d'heures à l'usage des Romains, un messel à l'usage de Paris, de grandes heures à l'usage de Paris, une « istoire de la dance macabre ».





On trouve aussi l'inventaire des joyaux de Charlotte Briçonnet, veuve de Pierre Le Gendre, parmi lesquels : « un brerquain d'or garny de huit dyamans et ung gros rubis cabochon au meilleu (...) qui est en somme toute pour lesd. neuf pièces dudit brerquain comprins l'or 975 escus d'or soleil. » ; soit l'équivalent de 3408 kg d'or. Le total des joyaux de dame Charlotte est prisé pour l'équivalent de plus de 15 kg d'or !.

Cet inventaire est un document de la plus haute exception, en raison :

- du soin matériel apporté à sa confection : reliure en carton recouvert de peau au lieu d'un cahier de parchemin avec une ficelle; belle et régulière écriture sans ratures, surcharges, renvois ni abréviations; multiples déplacements attestés des neuf priseurs, ce qui sous-entend une logistique importante, tout à fait extraordinaire ;
- de sa taille : 2940 ff (!) au lieu d'une petite centaine pour la plupart des inventaires contemporains, dont la rédaction ne dépasse pas une semaine, contre deux mois & demi pour celui de Pierre Le Gendre ;
- du fait qu'il est un des plus complets et des plus remarquables qu'on puisse lire, tant par la qualité et la précision des descriptions, que par leur homogénéité : on trouve pour chaque objet les dimensions ou le poids, les couleurs, les matériaux, parfois les indications de décor, et si l'objet est en mauvais état il est accompagné de la mention « tel quel ».

L'inventaire après-décès de Pierre Le Gendre donne une description très précise des biens meubles du défunt, et constitue à ce titre une source inégalable de renseignements pour l'historien comme pour l'historien de l'art, pour le philologue comme pour l'économiste ou encore l'antiquaire. Il permettra sans doute de réveiller de nombreux objets qui somnolent tristement, sans provenance ni histoire, dans les musées ou les collections privées. En particulier, permettra-t-il d'en savoir plus sur les célèbres tapisseries « Tapisseries de la Dame à la Licorne » (conservées à Paris, au musée de Cluny) ? En effet, la veuve de Pierre Le Gendre, grand amateur de tapisseries, épousa en secondes noces Antoine le Viste dont les armoiries figurent sur ladite tapisserie...

Bibliographie : Dominique Hervier. *Pierre Le Gendre et son inventaire après décès, étude historique et méthodologique*. Paris, Honoré Champion, 1977. (Ouvrage publié avec le concours du CNRS dans la série « Une famille parisienne à l'aube de la Renaissance »).

EXTRAORDINAIRE INVENTAIRE RÉVÉLANT LE RICHE AMEUBLEMENT D'UN GRAND PERSONNAGE DE LA RENAISSANCE

161

HOMMAGE DE BARTHÉLÉMY DE PREZ BERNE, 1537

Homage et {dénombrement} de noble Bartolomey de Prez, seigneur de Corselles, près du Forat; en faveur des très illustres et redoutés seigneurs de Berne, souverains-seigneurs de Lausanne. 13 août, l'an de notre Rédempteur 1537.

Une feuille de parchemin (54 x 65 cm), en français, très grande lettrine (28 x 36 cm). Encadré sous verre.

ACTE TRÈS DÉCORATIF

162

TERRIER DE MASSY & LONGJUMEAU 1777-1780

Terriers de la baronnie de Massy et du marquisat de Chilly & Longjumeau, pour Louise Marie de Durfort de Duras, duchesse de Mazarin & de Mayenne, princesse de Château Porcien, comtesse de Betford, marquise de Chilly, Longjumeau, Gravigny, grand & petit Balizy, baronne de Massy. 1777-1780.

Ensemble de doubles feuillets timbrés, en grande partie manuscrits.

- Terrier de Massy (19 juin au 24 septembre 1780) : actes n° 1-9, 20-51, 53-61, 65-66, 68, 70-82, 84, 86-91, 93-106, 108-119, 121-123, 125, 127, 129-132, 134-138, 140, 207-221, 224-230, 231bis, 232-234, 237-242, 244-251, 273, 289-307bis, 310-312, 314-319, 320-323, 325-327, 332, 334, 337-338. Tables.
- Terrier de Chilly & Longjumeau (10 septembre 1776 au 3 septembre 1777) : actes n° 229, 265, 267-271, 273, 275-281, 284-295, 297-303, 305-306, 310-312, 320, 322-332, 334-336, 338, 340, 342, 344, 348-354.

Dénombrement très détaillé des maisons, terres, vignes & autres biens, tenus par diverses personnes.

Les terres de Massy, Chilly & Longjumeau ont appartenu aux ducs de Mazarin, puis, par succession, aux princes de Monaco. De nos jours, le titre de « baronne de Massy » a été porté, dans une branche cadette de la maison de Polignac, par la princesse Antoinette de Monaco, récemment décédée.

ESTIMATIONS

nota bene : les manuscrits portent le numéro que leur assigne l'ordre du catalogue général de la vente de Maître Prunier.

<i>n°</i>	<i>titre</i>	<i>estimation (en euros)</i>
14	charte de Louis VII (1140)	12 000 / 15 000
13	charte de Philippe Auguste (1200)	15 000 / 20 000
15	charte de Rougnac (1269)	4 000 / 6 000
16	chartrier du Trésor Notre Dame (1250-1270)	25 000 / 35 000
30	Missel romain (XIV ^e - XV ^e s.)	2 000 / 4 000
31	sceaux fragmentaires en cire (XIV ^e - XV ^e s.)	100 / 150
32	matrice du sceau de Guillaume de Saligny (XIV ^e - XV ^e s.)	300 / 500
33	chartrier de Villesèche (Montbolo) (1345-1735)	3 000 / 4 000
101	livre d'heures (XV ^e s.)	1 500 / 2 000
98	enluminure : prophéties sur la sainte Vierge (XV ^e - XVI ^e s.)	800 / 1 000
99	enluminure : descente du Saint Esprit (XV ^e - XVI ^e s.)	400 / 700
100	enluminure : Annonciation à la Vierge Marie (XV ^e - XVI ^e s.)	1 200 / 1 500
102	terrier de Mathas (1485)	3 000 / 4 000
103	chartrier de Bonneville (1434-1633)	4 000 / 6 000
104	inventaire de Pierre Le Gendre (1525)	40 000 / 50 000
161	hommage de Barthélémy de Prez (1537)	600 / 1 000
162	terrier de Massy & Longjumeau (1777-1780)	3 000 / 5 000

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Auteur : Roch de Coligny.

Titre : Catalogue d'expertise de manuscrits, dressé pour la vente aux enchères organisée par Maître Jean-Emmanuel Prunier le 16 octobre 2011 à Louviers.

Éditeurs : Société Axor-Danaé - Jean-Emmanuel Prunier - Cabinet Honoré d'Urfé.

Maquette : Roch de Coligny & Studio Kral. Photographies : M. Gilbert Falissard (06 20 60 68 45).

Imprimeur : Valblor, à Illkirch. Téléphone : 03 88 65 44 44.

Diffusion : amis & clients du Cabinet Honoré d'Urfé & de l'auteur.

ISBN 2-84649-039-2

EAN : 9782846490399

Dépôt légal : octobre 2011. *Tirage* : 3 000 exemplaires.

Droit de copie, copyright : Roch de Coligny ; et, pour cette seul édition « papier », les éditeurs mentionnés ci-dessus.

Reproduction interdite sans autorisation expresse, y compris pour les sites internet gérés à partir de demeures éphémères ...

